

# Asile : le commissaire est «rassuré»

Après une visite de cinq jours, Nils Muiznieks, le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, livre son avis sur les politiques de migration, d'asile et d'intégration du Grand-Duché.

«Bien, mais peut encore mieux faire», cette formule (scolaire) pourrait résumer le sentiment de Nils Muiznieks, le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, après sa visite au Luxembourg. Selon le Letton, des efforts doivent encore être faits au Grand-Duché, notamment en ce qui concerne la détection et l'accompagnement des plus vulnérables ou encore en matière d'intégration.

De notre journaliste  
Guillaume Chassaing

Le Luxembourg n'aura pas droit à un long rapport de la part du commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Après cinq jours de visite au Grand-Duché, Nils Muiznieks a salué, vendredi, «les efforts considérables (du Luxembourg) pour faire face à la crise européenne des migrants et réfugiés en accueillant des demandeurs d'asile et en réinstallant des réfugiés originaires d'autres régions d'Europe et au-delà. Il a su éviter le piège de l'instrumentalisation poli-

tique de la question de la migration et le gouvernement ainsi que la société civile ont pris force mesures pour protéger les personnes dans le besoin.»

## «C'est un marathon»

En poste depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, le Letton poursuit en affirmant qu'il est «rassuré» et qu'il a «vu beaucoup de choses positives». Cela signifie-t-il que tout est parfait au Grand-Duché en ce qui concerne les questions de migration, d'asile et d'intégration? Non. Nils Muiznieks rappelle que ces questions ne sont «pas un sprint, mais un marathon». Le commissaire des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe pointe «des efforts à poursuivre pour intégrer les demandeurs d'asile et les migrants».

Il encourage le Grand-Duché à «faire davantage pour réduire les délais concernant l'examen des demandes d'asile, à informer plus systématiquement les deman-

deurs de l'avancement de l'examen de leur dossier afin de ne pas les laisser dans l'incertitude et de renforcer leur confiance dans la procédure». Nils Muiznieks estime également que le Grand-Duché doit en «faire plus» pour repérer parmi les primo-arrivants les personnes vulnérables et en particulier celles ayant été victimes de tortures, de violences sexuelles ou de la traite. «Le Luxembourg doit engager du personnel pour faire face à ces problématiques, indique le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe. La plupart des réfugiés qui arrivent maintenant sont traumatisés, il faut les prendre en charge d'une manière professionnelle.»

En mars dernier, le Letton avait pointé du doigt le Luxembourg qui envisageait, dans un projet de loi, de faire passer la durée maximum de rétention de 72 heures à 7 jours: «Un centre de rétention ne doit pas être un endroit où doit séjourner un enfant, même pas une journée. On m'a dit qu'il n'y avait eu qu'un seul cas d'une famille avec un enfant qui est resté plus longtemps que prévu au centre de rétention. J'encourage le Luxembourg à trouver des alternatives au centre de rétention pour les enfants. Il faudrait que les résultats du bilan prévu des activités du centre de rétention, et en particulier de la détention de familles avec enfants, qui devraient être présentés à la Chambre des députés avant la fin de l'année, soient communiqués au grand public.» Et il y a la Structure d'hébergement d'urgence au Kirchberg (SHUK), située au hall 6 de Luxexpo, qui est un centre de rétention semi-fermé qui accueille les Dublin III en instance de départ. «J'ai été désagréablement surpris de voir des tentes dans un hall au Luxembourg quand j'ai visité la SHUK, avoue le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de

l'Europe, qui s'est également rendu au foyer Lily Uden et au centre de rétention du Findel pendant son séjour au Grand-Duché. Cette structure ne devrait plus être utilisée.»

## Logement, travail, éducation...

Nils Muiznieks, qui a «constaté des disparités entre les foyers d'accueil du pays et que certains devraient être fermés», recommande aux autorités luxembourgeoises «d'engager une réflexion à plus long terme sur l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale. Dans la mesure du possible, les autorités devraient essayer de les installer dans des lieux propices à l'intégration, en évitant leur éloignement géographique.»

Sur le sujet du travail, le Letton salue les mesures prises par le gouvernement pour faciliter l'accès des demandeurs d'asile à l'emploi, mais il invite les autorités à envisager l'adoption du projet pilote du Conseil de l'Europe sur un «Passeport européen des qualifications pour les réfugiés». En termes

d'éducation, le commissaire des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe salue la politique du Luxembourg pour une intégration de tous les enfants étrangers dans le système éducatif, à un stade très précoce et indépendamment de leur situation au regard de la législation sur l'immigration. Il encourage toutefois les autorités à procéder systématiquement à la collecte et à la publication de données sur les enfants maintenus en classes d'accueil et à les intégrer dès que possible dans le système éducatif ordinaire.

Alors en effet, le Luxembourg ne fera pas l'objet d'un long rapport de la part du commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, mais le ministre des Affaires étrangères et européennes, de l'Asile et de l'Immigration, Jean Asselborn, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, le ministre de l'Éducation nationale, Claude Meisch, et le ministre de l'Emploi et du Travail, Nicolas Schmit, doivent s'attendre à recevoir au cours des prochaines semaines «une lettre» de la part de Nils Muiznieks et de son équipe.



Photo : fabrizio pizzolante

Nils Muiznieks encourage le Luxembourg à poursuivre ses efforts pour intégrer les demandeurs d'asile et les migrants.

## «Il manque une approche européenne»

On ne peut pas gérer le défi de la migration pays par pays», rappelle Nils Muiznieks. Le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe poursuit en estimant qu'«il manque actuellement une approche européenne de la question, or aujourd'hui nous avons vraiment besoin d'un chemin européen commun face au défi de la migration». Cet été, le président de la République française, Emmanuel Macron,

a évoqué sa volonté de mettre en place des «hotspots» (centre d'enregistrement des demandeurs d'asile) dans des pays hors d'Europe comme la Libye. «Je suis sceptique sur ce procédé, confie le Letton. Il y a un risque énorme pour que les droits de l'homme soient bafoués. Travailler et coopérer avec ces pays il le faut, mais il ne faut pas espérer qu'ils vont gérer les problèmes à notre place. C'est irréaliste.»

## VITE DIT

### RENCONTRE

Lundi, la commissaire européenne chargée du Commerce, Cecilia Malmström (photo), aura un échange de vues avec les membres de plusieurs commissions parlementaires. Elles rencontrera notamment les députés membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, et les



membres de la commission Économie.

### VISITE

Une délégation de la Chambre des députés se rend en visite à l'Assemblée nationale hongroise ce dimanche. Elle restera sur place jusqu'à mardi pour de nombreuses rencontres. La délégation de la Chambre des députés est composée du président Mars Di Bartolomeo, des membres du bureau Alex Bodry et Viviane Loschetter ainsi que du député Marcel Oberweis.



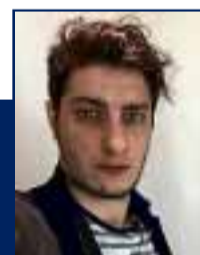
Photo : archives iq

Le Premier ministre, Xavier Bettel, inaugurera le Luxembourg Science Center situé à Differdange le mercredi 4 octobre. Ioannis Miaoulis, président du musée des Sciences de Boston, sera présent.

## éditorial

de notre journaliste

Jeremy Zabatta



jzabatta@lequotidien.lu

## Une arrogance justifiée

L'Union luxembourgeoise des consommateurs (ULC) a enfin décidé de bouger dans le scandale des moteurs truqués de Volkswagen, un peu plus de deux ans après le début de l'affaire qui a secoué et qui secoue encore la marque allemande. Mieux vaut tard que jamais!

L'association qui a pour but de défendre les droits des consommateurs au Grand-Duché va porter plainte contre l'importateur du constructeur de Wolfsburg, la société luxembourgeoise Losch. On peut se dire que le groupe Losch n'est, dans le fond, pas vraiment responsable des actes de Volkswagen, mais il faut bien commencer par quelqu'un. La stratégie de l'ULC est assez intelligente. Refusant de s'embarquer dans une attaque de front, sans doute perdue d'avance, contre le constructeur allemand, elle préfère s'attaquer au bout de la chaîne de distribution, sans doute dans l'espoir de remonter petit à petit les maillons afin de connaître qui se cache derrière «X». Oui, car officiellement, le gouvernement luxembourgeois, qui dans le dossier du dieseldgate a déposé une plainte contre X, ne semble pas vrai-

ment savoir qui est le coupable de ce scandale, de cette tromperie infâme envers les consommateurs.

Au-delà de la longue bataille judiciaire qui s'annonce pour l'ULC, une question me taraude : est-ce que le consommateur souhaite vraiment que l'on arrête de le prendre pour un con? Je m'explique. Volkswagen a triché et a menti à ses clients. Pourtant, le constructeur allemand reste la marque la plus vendue au Grand-Duché. En plus, comme le constructeur est un poids lourd de l'industrie européenne, les dirigeants du Vieux Continent ont simplement adressé une petite réprimande à Volkswagen. Rien à voir avec les Américains qui ne sont pas gênés pour punir le constructeur de Wolfsburg là où ça fait mal, au portefeuille.

Alors qu'outre-Atlantique Volkswagen s'est fait tout petit, en Europe, il bombe le torse et fait preuve d'une arrogance sans limites. Mais pourquoi le blâmer, puisque les consommateurs semblent toujours lui faire confiance en achetant ses voitures!